

Communiqué de presse

Paris, le 27 avril 2020

EPIDEMIE DE COVID-19

SOINS EN EHPAD :

LA FHP ET LE SYNERPA NOUENT UN PARTENARIAT POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGEES

Alors que les EHPAD sont en première ligne pour protéger les résidents du COVID-19, le SYNERPA et la FHP renforcent la collaboration entre EHPAD et hôpitaux et cliniques privés pour améliorer la prise en charge des personnes âgées en établissement en leur permettant d'accéder rapidement à des soins adaptés.

En complément des filières gériatriques mises en place par les Agences Régionales de Santé, les EHPAD adhérents du SYNERPA vont :

- **Faire appel aux hôpitaux et cliniques privés MCO et de soins de suite et de réadaptation adhérents de la FHP qui disposent de places pour accueillir et soigner les personnes atteintes de COVID-19 ;**
- **Mettre en place des liaisons directes avec les hôpitaux et cliniques privés pour garantir la poursuite des autres soins, tout aussi essentiels, des résidents des EHPAD afin d'éviter tout retard de prise en charge préjudiciable.**

Pour Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du SYNERPA : « Les personnes âgées sont les plus vulnérables face à cette épidémie. Les résidents des EHPAD atteints de COVID-19 doivent donc pouvoir, si leur état de santé le nécessite, être transférés rapidement sans passer par le 15, dans des cliniques et SSR pour suivre un traitement adapté. Par ailleurs, le personnel des EHPAD mobilisé sans relâche depuis neuf semaines, doit pouvoir bénéficier d'un appui pour assurer une qualité de services et de soins irréprochable. C'est le sens de ce partenariat avec la FHP et nous nous en félicitons. Ce dispositif jumelé avec des dépistages massifs en EHPAD nous permettra nous l'espérons de combattre efficacement l'épidémie. »

« Nos établissements sont pleinement mobilisés pour contribuer, là où c'est nécessaire, à la gestion du covid-19. Avec les adhérents du SYNERPA, nous allons accélérer les prises en charge de résidents atteints de covid mais également veiller à la continuité des soins essentiels. N'ajoutons pas de nouveaux drames dans la période actuelle ! Lutter contre le renoncement aux soins, particulièrement chez les patients les plus fragiles, est un enjeu de santé publique ! » affirme Lamine Gharbi, président de la FHP.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 8,5 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57 % des interventions chirurgicales
- près de 68 % de la chirurgie ambulatoire
- 2,6 millions de passages dans 126 services d'urgences
- Un accouchement sur quatre
- Près d'un tiers (32,5) des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17 % des hospitalisations psychiatriques
- 20 % de l'activité d'Hospitalisation à domicile (HAD)

A propos du SYNERPA

Créé en juin 2001, le SYNERPA est la 1^{ère} Confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des Résidences Services Seniors (RSS) avec le SYNERPA RSS, des Services et Soins à Domicile avec le SYNERPA Domicile. Le SYNERPA rassemble au total 2 700 adhérents dont 1 900 EHPAD, 150 RSS, 600 agences de Services et Soins à Domicile, soit plus de 250 000 personnes hébergées et aidées et 130 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH) qui représente 110 établissements est également un syndicat affilié du SYNERPA.

Contacts presse

SYNERPA

Aurélie FAURE – Tél. 06 38 30 94 09 – Mail : faure@synerpa.fr

FHP

Benjamin Azogui – Tél. 06 27 20 18 49 – Mail : benjamin.azogui@fhp.fr